



L'avis de convocation ci-dessous, tient lieu de convocation individuelle. Il n'y aura donc pas de convocation par lettre nominative.

### **AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société CFAO MOTORS COTE D'IVOIRE sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le **mardi 11 juin 2019, à 09 heures** au siège social sis à Abidjan, 117, Boulevard de Marseille, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **A titre Ordinaire**

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2018,
2. Affectation du résultat de l'exercice et quitus aux administrateurs,
3. Approbation des conventions réglementées,

#### **A titre extraordinaire**

4. Modification de l'objet social ;
5. Modification corrélative des statuts ;
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire qui ne pourrait pas assister à l'Assemblée Générale Mixte a la possibilité de se faire représenter par tout mandataire de son choix.

Tous les documents prévus par la loi seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société, 15 jours avant la date de l'Assemblée.

**Le Président du Conseil d'Administration**